



Conseil économique et social

Distr. générale
23 mai 2022
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale Douzième session

New York, 3-5 août 2022

Point 11 de l'ordre du jour provisoire*

Application de l'information géospatiale liée à l'administration et à la gestion des biens fonciers

Application de l'information géospatiale liée à l'administration et à la gestion des biens fonciers

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport établi par le Groupe d'experts sur l'administration et la gestion des biens fonciers, qui pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, sur la page correspondante du site Web du Comité (<https://ggim.un.org/meetings/GGIM-committee/12th-Session/>). Le Comité est invité à prendre note du rapport et à faire part de ses vues sur les travaux accomplis et les progrès réalisés par le Groupe d'experts, notamment l'action qu'il mène en vue de défendre, de faire mieux connaître et de promouvoir le Cadre pour une administration efficace des biens fonciers.

Résumé du rapport

À sa onzième session, qui s'est tenue virtuellement les 23, 24 et 27 août 2021, le Comité d'experts a adopté la décision 11/107, dans laquelle il s'est félicité des efforts déployés par le Groupe d'experts pour continuer à mener des activités de sensibilisation concrètes afin de promouvoir et de faire comprendre l'importance d'une administration des biens fonciers qui soit opportune, efficace et adaptée à l'objectif visé, et par ailleurs abordable et accessible à tous. Il s'est en outre réjoui que le Groupe d'experts utilise le guide d'application du Cadre intégré de l'information géospatiale comme référence pour envisager des orientations concernant la mise en œuvre du Cadre pour une administration efficace des biens fonciers au niveau national.

Le Comité d'experts a pris note de l'examen initial des cinq éléments essentiels à la mise en œuvre du Cadre pour une administration efficace des biens fonciers au

* [E/C.20/2022/1](https://www.un.org/fr/development/desa/ggim/2022/1).



niveau national, qui traduisent les concepts en orientations concrètes. Il a prié instamment le Groupe d'experts d'examiner plus avant les droits, les restrictions et les responsabilités, accrus et complexes, qui se rapportent à la terre ; l'accès de plus en plus numérique et mobile à l'information foncière ; l'intégration de la modélisation des informations de la construction et du cadastre ; les mécanismes de cybersécurité et de sécurité des données requis pour protéger les informations foncières capitales. Il s'est félicité des efforts déployés volontairement par les États Membres afin de traduire le Cadre dans des langues autres que l'anglais, ce qui constitue une mesure importante pour continuer de défendre, de faire mieux connaître et de promouvoir l'intérêt et les avantages d'une administration foncière efficace. Enfin, le Comité a noté que le Groupe d'experts prévoyait de convoquer une réunion officielle, ainsi qu'un séminaire international sur l'administration efficace des biens fonciers, lorsque les conditions mondiales le permettraient.

Selon le rapport, pour être efficace, une administration des biens fonciers doit être adaptée à l'objectif visé, appropriée et adéquate, interopérable, durable, flexible, inclusive et capable d'accélérer les efforts déployés pour établir l'existence de liens entre les personnes et les terres sous toutes leurs formes, les enregistrer, les reconnaître et les suivre. Une administration des biens fonciers efficace permet à l'humanité de bénéficier d'un meilleur accès et d'une plus grande sécurité en matière de droits fonciers et de propriété, et promeut le respect du principe de ne laisser personne de côté, engagement qui figure dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Cadre englobe une multitude de régimes d'occupation et des concepts et des approches convenus à l'échelle mondiale, encourage l'utilisation de normes internationalement convenues applicables et reconnaît la nécessité de respecter les droits inhérents des peuples autochtones à leurs terres, territoires et ressources, ainsi que leurs traditions et coutumes. L'administration des biens fonciers établit un lien entre les personnes et les biens fonciers et fournit des informations sur le « comment », le « quoi », le « qui », le « quand » et le « où » en matière de régime foncier, d'utilisation des biens fonciers, de valeur de ces biens et d'aménagement des terres. Les systèmes d'administration des biens fonciers représentent le point de départ de l'enregistrement de l'éventail complexe de droits, de restrictions et de responsabilités liés aux personnes, aux lieux et aux politiques.

Dans le rapport, le Groupe d'experts fournit des informations sur ses activités, notamment sur l'état d'avancement de son plan de travail pour la période 2020-2022 et sur les efforts déployés pour actualiser ce dernier pour la période suivante. Le plan de travail continuera de privilégier certaines mesures visant à promouvoir et à faire connaître les moyens d'administrer efficacement les biens fonciers, ainsi qu'à veiller à ce que le Cadre, tel qu'il a été adopté, réponde aux besoins spécifiques des pays. Le Groupe d'experts rend compte de sa quatrième réunion officielle, qui a été organisée en présentiel par le Gouvernement de Singapour, par l'intermédiaire de l'Autorité foncière singapourienne, les 16, 18 et 20 mai 2022. Un séminaire international de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, sur le thème de l'administration efficace des biens fonciers, a été organisé en parallèle de la quatrième réunion du Groupe d'experts, les 17 et 19 mai 2022, avec le concours du Comité régional Asie-Pacifique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale.

Le rapport contient également des informations sur l'examen actuellement mené par le Groupe d'experts concernant l'utilisation du Guide d'application du Cadre intégré de l'information géospatiale comme référence lors de l'élaboration des orientations relatives à l'application du Cadre pour une administration efficace des biens fonciers au niveau national, en particulier concernant des mécanismes d'évaluation qui permettraient d'assurer le suivi des neuf orientations proposées dans le Cadre pour une administration efficace des biens fonciers aux fins de son

application. À cet égard, le Groupe d'experts a poursuivi l'examen d'une méthode de travail consistant à faire du Cadre un document évolutif qui serait régulièrement examiné, actualisé et tenu à jour.

Le rapport fournit en outre au Comité d'experts une vue d'ensemble des premiers échanges et considérations, en faisant notamment référence au séminaire international, concernant les questions liées aux droits, aux restrictions et aux responsabilités, accrus et complexes, qui se rapportent à la terre ; l'accès de plus en plus numérique et mobile à l'information foncière ; l'intégration du cadre bâti et du cadastre ; les mécanismes de cybersécurité et de sécurité des données requis pour protéger les informations foncières capitales ; l'intégration des domaines terrestres, maritimes et cadastraux.
